



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Montréal métropolitain et hebdomadaires régionaux**

La reconstruction du pont de l'île Bélar, à Rosemère, est terminée

Laval, le 27 juin 2025. – La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, la ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Sonia Bélanger, et le ministre des Finances, ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise et député de Groulx, M. Eric Girard, annoncent aujourd'hui la fin des travaux au pont de l'île Bélar, à Rosemère, qui a été reconstruit à partir d'éléments préfabriqués.

Le projet de reconstruction a permis de remplacer la structure par un ouvrage presque entièrement préfabriqué en usine et d'ajouter une piste polyvalente reliée au réseau municipal, afin d'offrir aux usagers un lien de transport actif sécuritaire. Cette méthode innovante a permis de réduire les répercussions sur les usagers de la route et sur les riverains, notamment quant au nombre et à la durée des entraves à la circulation.

Citations

« Pour remplacer le pont de l'île Bélar, nous avons mis l'innovation au service de la population en ayant recours à des éléments préfabriqués. Je suis ravie de constater que cette méthode accélérée a également permis de réduire le nombre d'entraves routières, par rapport aux pratiques traditionnelles. Je suis convaincue que tous se réjouiront de pouvoir circuler sur ce nouveau pont, dès maintenant! »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Le pont de l'île Bélar s'est refait une beauté pour maintenir le lien routier dans l'axe très achalandé de la route 117, qui est essentiel dans la région. De plus, grâce à la nouvelle piste polyvalente, les citoyens ont maintenant accès à un lien de transport actif sécuritaire. C'est un avantage indéniable dans un milieu urbain, qui contribuera à améliorer la santé et la qualité de vie de tous. »

Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides

« La reconstruction du pont permet aux entreprises de renouer avec ce lien d'une grande importance pour le transit commercial. La fin des travaux et la réouverture complète à la circulation sont une excellente nouvelle pour les résidents, les commerçants, et pour la poursuite du développement socioéconomique local et régional. »

Eric Girard, ministre des Finances, ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise et député de Groulx

Faits saillants

- Le pont de l'île Béclair, qui traverse la rivière des Mille Îles dans l'axe de la route 117 (boulevard Labelle), à Rosemère, a été reconstruit. Situées au nord du pont Marius-Dufresne, les deux structures contiguës permettent de transiter de Laval vers la Rive-Nord, en passant par l'île Béclair. Environ 25 000 véhicules y circulent en moyenne chaque jour.
- D'une longueur de 25,8 mètres, ce pont comporte deux voies de circulation par direction, et dispose dorénavant d'une nouvelle piste polyvalente du côté est, afin d'offrir aux usagers un lien de transport actif sécuritaire.
- Il a été reconstruit principalement à partir d'éléments préfabriqués, une technique innovante qui a été privilégiée en raison de ses nombreux avantages :
 - des entraves à la circulation moins nombreuses;
 - une levée de la restriction de charge pour rétablir le lien pour les camions après la première phase de travaux;
 - moins d'inconvénients pour les résidents et les commerçants situés à proximité.
- Les coûts du projet sont évalués à 10,6 M\$.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)